



Territoriaux de Bourges

Pour m'informer, me syndiquer : Syndicat des Fonctionnaires et Agents Territoriaux
De la ville de Bourges
11, rue Jacques Rimbault 18000 Bourges
Tél/Fax 02-48-57-82-47

Pourquoi l'équipe technique du théâtre Jacques Cœur est-elle en grève ?

Nous pouvons considérer en premier lieu que toute collaboration professionnelle peut entraîner des conflits. Ensuite, tout dépend du degré de liberté d'expression et d'égalité entre les individus

Ce n'est un secret pour personne à l'agence culturelle de notre ville que depuis des mois les relations n'ont cessé de se dégrader entre le **Directeur de l'Agence Culturelle, Monsieur Michel POBEAU**, et l'équipe du théâtre Jacques Cœur et plus particulièrement avec le **régisseur Max PACE**.

Un climat délétère s'est installé et des méthodes de harcèlement se sont progressivement mises en place (missions retirées, le poste de régisseur du théâtre supprimé, mépris du personnel ...) Alors qu'en bonne intelligence, en cas de divergence la première règle est que chacun soit entendu par l'autre et qu'il n'y ait pas de gagnant ou de perdant mais que ce soit l'ensemble du service qui gagne.

L'ouverture du Hublot à la Chancellerie et la perspective de l'ouverture de l'Auditorium de l'école de Musique ont engendré une nouvelle réorganisation du service et le recrutement **d'un Directeur Technique** dont les missions étaient de gérer les trois structures. Il sera remercié quelques mois après. **Un deuxième Directeur Technique Monsieur Daniel COCHET**, est nommé en remplacement du premier, toujours imposé par **Monsieur POBEAU à la DRH**. Devant les difficultés rencontrées par ce nouveau Directeur Technique pour assumer ses missions, cela conduisit à un jeu de chaises musicales par la nomination début novembre **d'un nouveau Directeur Technique, Monsieur Jean-françois AMSLER ; Monsieur COCHET** devenant son adjoint. Tout cela s'effectuant sans plus d'explications ou présentation de ce staff d'encadrement.

L'équipe du Théâtre constata de gros problèmes de sécurité portant sur les équipements mécaniques de l'Auditorium. Dans un premier temps au lieu de prendre en compte les remarques de l'équipe, elles furent contestées et toute la responsabilité fut portée sur **Max PACE**.

.../...

Il fut accusé d'être un perturbateur étant considéré comme le meneur et l'homme à abattre. Pour **Monsieur Michel POBEAU** la recherche du conflit est devenue la règle, alors que le but de ces remarques était de garantir la sécurité du public et de tous les utilisateurs de cet équipement. De fait, rapport en main tous durent convenir qu'en effet de gros problèmes de sécurité devaient être résolus et avec le CHS nous avons visité les lieux et obtenu la réalisation d'une expertise diligentée par une société agréé. Elle vient rendre ses conclusions : l'installation n'est pas conforme aux règles de sécurité.

Mais ne voulant pas perdre la face et ne pouvant remettre en cause leurs qualités professionnelles et leur conscience professionnelle, c'est l'esprit de revanche qui a prédominé, contrairement à toute idée de ce que nous pouvons concevoir dans le cadre de la résolution d'un conflit.

Pour ce Directeur une seule issue : écraser l'autre.

Et c'est ainsi que l'on arrive à cette mutation arbitraire au service Voirie (éclairage public)

Les personnels sont en grève contre l'arbitraire que subit leur collègue, nous sommes tout à fait solidaires et nous invitons l'ensemble du personnel et toute personne sensible à notre action, à signer la pétition ci-jointe pour exiger sa réintégration.

Bourges le 12 janvier 07

Max PACE doit être réintégré dans son poste

Nom	Prénom	Signature